



PÉTITION

**OUI à la sécurité routière
OUI à la 3^e voie autoroutière
entre Lausanne et Genève**

Commande

Veuillez m'envoyer

cartes de signatures A5

Nom et prénom

Rue

N° postal

Localité

Le trafic autoroutier s'intensifie de jour en jour. Les embouteillages et les accordéons se succèdent, les accidents aussi. L'élargissement à 3 voies, dans les deux sens, de l'autoroute de contournement de Lausanne a fluidifié le trafic local et réduit significativement le nombre d'accidents.

Nous demandons, notamment dans le cadre de la Loi fédérale du 06.10.2006 sur le Fonds d'infrastructure et parallèlement au préfinancement de la 3^e et/ou de la 4^e voie CFF Lausanne-Renens-Allaman :

- ▶ **la création, d'ici à 2009, d'un fonds routier cantonal pour garantir la sécurité** (entretien) du réseau routier vaudois ;
- ▶ **l'élargissement à 3 voies, dans les deux sens, d'ici à 2020, de l'autoroute A1 Lausanne-Genève entre St-Prex et Genève** en profitant notamment de la suppression, d'ores et déjà décidée, de la bande de végétation centrale entre les chaussées des autoroutes ;
- ▶ **le contournement autoroutier de Morges** (entre St-Prex et Bussigny-Crissier) à **3 voies essentiellement souterraines**, dans les meilleurs délais, pour décharger la ville de Morges du trafic autoroutier croissant ;
- ▶ **l'élimination, d'ici à 2015, du goulet d'étranglement de l'A1 vers Crissier**, entre la sortie de Cossonay et l'échangeur de la Venoge, l'un des tronçons les plus chargés de toute la Suisse, ainsi que la **création d'une piste pour les poids lourds dans la montée de Bavois** ;
- ▶ **l'amélioration des sorties et/ou jonctions autoroutières vaudoises surchargées**, notamment Aubonne Littoral Parc, Nyon et Coppet.



Geschäftsantwortsendung

Envoi commercial-réponse

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

**Comité «OUI à la sécurité routière
OUI à la 3^e voie autoroutière entre
Lausanne et Genève »**

Responsable Patrick Eperon

Case postale 1215

1001 Lausanne